

LE COUSERANS EN 1848

L'enquête de 1848 sur le travail agricole et industriel (ADA, 15 M 2/1)

En ce milieu du XIX^e siècle, beaucoup en France s'interrogeaient sur les mutations industrielles et sur la concentration en ville de populations venues des campagnes. La Révolution de 1848 vint placer la question sociale au premier plan et permettre enfin cette grande enquête sur le travail qu'on attendait depuis longtemps.

« Le travail a ses souffrances, ses obstacles, ses découragements, disons le mot, ses misères. Le mal est éclatant, la plaie s'est envenimée par l'antagonisme de certains intérêts, se passionnant quand ils devraient se concilier. Il faut sonder la profondeur du mal, en interroger les causes dans leur détail et leur intimité. Or les causes sont nombreuses, comme les intérêts, comme les besoins des hommes ; elles subissent à l'infini l'influence des lieux où elles prennent naissance, des circonstances régulières ou exceptionnelles qui accompagnent le développement ». C'est ainsi qu'Adolphe Billaut défendit le projet à l'Assemblée nationale. Le décret du 25 mai 1848 établit le principe de l'enquête sur tout le territoire de la République et fixa sa réalisation au niveau du canton, sous la présidence du juge de paix. Le juge devait être assisté d'une commission composée d'un nombre égal d'ouvriers et de patrons, chaque spécialité d'industrie ou de travail agricole devait être représentée¹.

Nous avons la chance en Ariège d'avoir conservé les résultats de tous les cantons. Bien sûr, l'importance des informations est inégale, elle dépend de la personnalité et de l'intérêt de ceux qui ont rempli les tableaux. La documentation la plus riche vient des cantons de haute Ariège dans lesquels une réflexion profonde a été menée. Cette documentation a souvent été utilisée dans les études concernant l'Ariège au XIX^e siècle et notamment celles qui concernent les forgers et les mineurs.

Nous avons choisi de présenter ici l'intégralité des résultats du Couserans, parce qu'ils sont moins connus et qu'ils offrent un tableau bien intéressant, même si inégal, d'un « pays » souvent un peu oublié de la recherche. Approchons donc le Couserans saisi dans sa réalité humaine au moment où la pression démographique et la misère commencent à jeter les hommes puis les familles sur les routes de la France et du monde.

¹ Jeannine Charon-Bordas.- *Ouvriers et paysans au milieu du XIX^e siècle. L'enquête de 1848 sur le travail.*- Publisud, 1994, 513 p.

CANTON DE SAINT-GIRONS

1- *Quelles sont les industries du canton ?*

Fabrication du fer, du papier, de tannerie, de marbre et principalement l'élevage et l'engrais des bestiaux, les huiles de lin.

2- *Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ?*

Fer, 20 ; papier, 30 ; tannerie, 40 ; marbre, 20 ; bestiaux, 600 ; [soit] 710. Lin, 20².

Nombre des ouvriers appartenant au pays : 650.

Nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire : 60.

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

A 17 ans ? Le nombre des apprentis du canton est de 80. Les conditions de l'apprentissage sont ou 3 années de travail sans bénéfice pour l'apprenti ou 18 mois en remettant une certaine somme qui varie de 100 à 200 francs.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

Les forges, la papeterie, la tannerie, l'agriculture et l'exploitation des marbres. Ce canton, loin de pouvoir occuper un plus grand nombre d'ouvriers que celui qu'il emploie, envoie dans les départements voisins un grand nombre de bras qui sont inoccupés.

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

Les fabriques de laine.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

Les fabriques de fer fabriquent 2000 quintaux métriques; les papeteries pour 30 000 fr. de produits, les marbres pour 6000 fr., la tannerie pour 50 000 fr., l'élevage des bestiaux 100 000 fr.

² Ces chiffres sont portés dans la colonne « hommes », mais le signe « “ » porté dans les colonnes des femmes et des enfants laisse entendre qu'il s'agit d'un chiffre global.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

Les fers, 3 fr. par jour ; les papeteries, 1 fr.50, les marbres, 2 fr., les tanneries, 1 fr.50 ; les travaux agricoles, 1 fr. Les femmes reçoivent la moitié du prix de celui des hommes.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

Pour un homme, 1 fr.50. Mari, femme et deux enfants, 2 fr.50.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

Une partie est en maison à loyer, l'autre est propriétaire de maison. Leur équipement et leur nourriture varie suivant l'économie de chacun d'eux.

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

Les ouvriers agricoles sont les plus aisés, ceux des fabriques, n'ayant pas toujours du travail, éprouvent à diverses époques de l'année de la gêne.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Les ouvriers agricoles reçoivent pour leur travail le neuvième du produit des récoltes. Les autres industries reçoivent un salaire journalier ou mensuel suivant l'importance du travail et leur capacité.

12- *Si les sous-entreprises faites d'ouvrier à ouvrier, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont usitées dans le canton ; indiquer quelles en sont les espèces ?*

Ces traités n'existent pas dans le canton, sauf qu'un entrepreneur cède à divers individus une partie de son entreprise.

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

Les travaux agricoles occupent les ouvriers pendant neuf mois. Les autres industries toute l'année à moins que de mauvais jours n'en contrarient quelque.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

L'élève des bestiaux, qui est la principale, est contrariée 1^o/ lorsque les dépaissances sont rares, 2^o/ lorsque les pays voisins n'attirent pas à eux la majeure partie des bestiaux engraisés.

Les marbres quand les pays voisins ne viennent pas en acheter de grandes parties.

Les papeteries, les fers et la tannerie lorsque les demandes sont restreintes et que les capitaux sont rares.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

L'association dite de Saint-Michel, composée de 350 ouvriers ou patrons, viennent (*sic*) au secours de tous ceux d'entre eux qui sont malades au moyen d'une souscription de 50 centimes par mois, qu'ils versent dans une caisse commune.

16- *Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association ?*

Les patrons et ouvriers réunis ont déclaré qu'ils étaient dans l'impossibilité de résoudre cette question.

17- *Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, hospices etc. ?*

Il n'y en existe pas dans le canton, mais il est évident que les divers genres de travaux exécutés dans ces maisons nuisent à l'industrie privée qui ne peuvent (*sic*) soutenir la concurrence des travaux exécutés dans ces maisons, vu que la main d'œuvre y est plus chère dans les villes qu'elle ne se paie dans les maisons centrales et dans les hospices.

18- *Quels seraient les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation ?*

Pour l'agriculture, étendre les canaux d'irrigation, modifier le système de l'agriculture, favoriser à l'étranger l'exportation des divers produits manufacturés et répandre l'aisance parmi les habitants des divers pays.

19. *Quel est le nombre et l'espèce des institutions de prévoyance et de secours mutuels existant dans le canton en faveur des ouvriers ou patrons ? Quelles sont les conditions fondamentales des règlements de ces institutions ? Quels sont les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres affiliés ?*

Cet article est développé à la colonne 15 du présent tableau, mais nous pouvons dire que depuis que l'institution Saint-Michel est établie, elle a moralisé les divers membres qui la composent.

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

A peine un dixième des habitants de ce canton savent-ils lire et un 20^o lire et écrire.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

Le peuple des campagnes est plus moral et religieux que celui des villes.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

Il n'y a pas dans le canton des maisons d'éducation pour les professeurs. Rendre aux classes pauvres les moyens d'acquérir l'instruction au moyen de la gratuité des écoles.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

Neuf heures sur douze, les trois autres heures de la journée sont consacrées au repos.

24- *Quelles sont les industries qui, au point de vue hygiénique, exercent une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent ?*

Il n'en existe pas dans ce canton.

25- *Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel ?*

Les forges seules travaillent nuit et jour au moyen d'ouvriers qui se succèdent. On n'a point remarqué que cette manière de travailler nuise à leur moralité ni à leur santé.

26- *Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?*

Des travaux d'utilité publique entrepris soit par l'État, soit par le département, soit par les communes. Par ce moyen, les ouvriers pouvant se nourrir beaucoup mieux deviendraient plus forts et résisteraient beaucoup plus au divers travaux auxquels ils se livrent.

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

La mévente ou le bas prix des denrées empêchent les propriétaires de se livrer à des améliorations sur leurs propriétés. L'élévation du tarif qui frappe l'entrée des bestiaux en Espagne nuit considérablement aux intérêts agricoles.

28- *Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?*

Améliorer les routes, encourager les canaux d'irrigation et favoriser la vente des bois en restreignant autant que possible l'entrée des fers étrangers.

29- *Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration vers les villes des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ?*

Le désir immodéré des habitants des campagnes de se transporter dans les villes pour y prendre des métiers est la cause principale du mal-aise qu'éprouve la société, vu que cet encombrement d'ouvriers dans les diverses industries nuit au bien être de chacun en particulier et est souvent la cause principale des désordres qui s'y font remarquer. L'un des plus grands moyens de les fixer dans les campagnes serait de dégrever les petits propriétaires des campagnes et de les exciter de nouveau par le bénéfice qu'ils pourraient retirer de l'élevage des bestiaux. L'abolition de l'impôt sur le sel serait un des principaux moyens. Les rigueurs du Code forestier qui empêchent le plus souvent les troupeaux d'aller pâturer dans les montagnes en en restreignant l'élevage, diminuent l'aisance des habitants. Il serait nécessaire que l'Etat concédât aux communes la jouissance des pâtures dans les bois nationaux et l'autorisation d'en enlever les feuillages et les divers herbages pour servir de litière, ce qui augmenterait les engrais, et par voie de suite élèverait les produits agricoles.

La présente enquête a été faite en présence des citoyens Dedieu, Dupuy, Roquemaurel, Anouilh, patrons maçons et charpentiers, et des sieurs Dedieu, Gaujac, Barat, ouvriers ; des sieurs Joseph Ferré, Dedieu, marbriers patrons, Dedieu, Teychenné, ouvriers ; des sieurs Vignes, Mages, Galey, menuisiers ; des sieurs Jalbert, Balagué, patrons plâtriers ; des sieurs Olivier, Durrieu, cordonniers ; des sieurs Estrade, Jalabert, maréchaux ferrants ; des sieurs Terré, Lacoste, Guilhard, tailleurs d'habits ; des sieurs Peytou, Fonfrède, chapeliers ; des sieurs Ferrier, patron tanneur, Dupont, ouvrier tanneur ; des sieurs Olivier, Mages, Melles, propriétaires agriculteurs, Vives, Commenge, ouvriers agriculteurs, Souquet, Terré, Aragon, agriculteurs, et Plane ; Sentignan, négociant, Guilhou, Amiel Seritié et Vignes fils, menuisiers.

La présente enquête a été signée par tous ceux qui savaient écrire, en présence des citoyens maire et juge de paix de Saint-Girons qui ont signé avec les autres.

Fait à Saint-Girons, le 17 septembre 1848.

CANTON DE CASTILLON

1- *Quelles sont les industries du canton ? 2- Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ?*

Moulins à farine : 120 hommes, 40 femmes.

Moulins à scie : 40 hommes.

Carderies : 4 hommes, 8 femmes, 8 enfants.

Boulangeries : 20 hommes.

Aubergistes : 80 hommes, 80 femmes.

Cafetiers : 10 hommes, 5 femmes.

Cordonniers : 40 hommes, 10 enfants.

Maçonnerie : 300 hommes.

Menuiserie : 20 hommes.

Charpentiers : 20 hommes.

Plâtriers : 8 hommes.

Forgerons : 40 hommes.

Forges : 50 hommes.

Marbriers : 10 hommes, 4 enfants.

Nombre des ouvriers appartenant au pays : 887.

Nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire : 30.

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

18 ans. 200 apprentis. On donne de faibles gages pour l'apprentissage qui dure de 18 mois à 2 ans.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

Le canton n'offre aucune ressource au travail. Il est bien loin de pouvoir occuper même les ouvriers du pays puisqu'une grande partie est obligée d'émigrer pour se procurer du travail.

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

Fabriques de draps.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

Faible importance.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

1 fr pour les hommes, 0,75 pour les femmes.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

La somme annuelle indispensable à un ouvrier seul est 300 ; à un ménage composé du mari, de la femme etc. 550.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

Très ordinaire.

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

Les branches du travail où l'aisance est la plus grande sont les boulangeries, forges, forgerons, cordonniers, carderies et moulins à farine. Celles au contraire que frappe le fléau de l'indigence sont les auberges, moulins à scie, cafetiers, maçonnerie, menuiserie, charpentiers, plâtriers et marbriers.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Les ouvriers travaillent presque tous à la journée.

[La colonne 12 n'a pas été remplie.]

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

La durée moyenne des travaux pendant l'année est de 8 mois. Le temps de chômage est de 4 mois. Les causes habituelles et accidentelles du chômage sont un long hiver.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

La cause de la décadence de l'industrie est le défaut de ressources.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

Non.

[Les colonnes 16, 17, 18, 19 n'ont pas été remplies.]

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

Peu satisfaisant. Parmi les hommes, 30 ; parmi les femmes, 5.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

Elle laisse beaucoup à désirer.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

Fort peu.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

12 heures.

[Les colonnes 24, 25, 26 n'ont pas été remplies.]

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

Très mauvaise.

[Les colonnes 28 et 29 n'ont pas été remplies.]

Dressé par le juge de paix du canton de Castillon, le 1^{er} octobre 1848.

CANTON DE MASSAT

1- *Quelles sont les industries du canton ?*

Le commerce des bêtes à corne (veaux, vaches, moutons) (*sic*). Une forge inactive faute de route de communication pour faire arriver les matières premières à un prix de revient convenable. Deux carderies à laine qui ne marchent que 2 ou 3 jours par semaine et alternativement, sous la direction d'un seul ouvrier. Les carrières considérables de pierres à repasser les instruments aratoires dites pierre d'Aleu et dont il se fait un commerce assez étendu.

2- *Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ? [non répondu]*

Nombre des ouvriers appartenant au pays, nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire.

Le commerce de pierre d'Aleu occupe une grande partie de la population (hommes), tous du pays.

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

C'est ordinairement après l'âge de la puberté que les garçons et les filles entrent en apprentissage. Les conditions en sont, le plus ordinairement, un nombre d'années plus ou moins grand, d'un travail gratuit selon l'état.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

Aucune. Le pays surabonde d'ouvriers...

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

L'exploitation des mines de fer dont le pays abonde et qui sont délaissées faute de fonds nécessaires.

Les cours d'eau que nous possédons en grand nombre favoriseraient un grand nombre d'établissements utiles.

La nature du sol, sur plusieurs points, nous autorise à penser que des fouilles bien faites amèneraient la découverte de mines de houille. Un tel résultat serait d'une portée immense tant pour les arts et l'industrie que pour le chauffage. Ce résultat serait surtout inappréciable au point de vue de la conservation de nos forêts.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

L'état de nos usines, déjà citées plus haut, répond à cette question.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

Le travail ordinaire des champs et autre semblable est payé, terme moyen, un franc pour les journées d'homme et 60 centimes celles de femme, non nourris.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

Il faut, pour la consommation annuelle d'un ouvrier seul, une somme de 200 à 220 francs et celle de 400 francs au moins pour un ménage comme celui proposé.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

En général, les conditions d'existence des ouvriers est précaire (*sic*) sous tous les rapports. Les pommes de terre sont à peu près l'unique aliment de la plupart d'entre eux ; trop heureux encore lorsque le produit de leur récolte est assez considérable pour durer toute l'année. Lorsqu'il n'en est pas ainsi, ils se nourrissent de maïs qu'ils achètent pendant les derniers mois voisins de la nouvelle récolte.

Leurs vêtements sont d'un drap de laine grossier pour l'hiver, d'une toile de fil ou coton pour l'été, pour les habitants de la campagne. L'ouvrier de la ville est passablement vêtu en général.

Les habitations des ouvriers de la campagne sont le plus ordinairement une petite maison basse, couverte de chaume ; leur lit un grabat de paille un peu élevé au-dessus du sol ou bien un grenier à foin. Ceux de la ville sont mieux abrités.

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

Les ressources du canton sont si peu de choses sous le rapport de l'industrie qu'il est impossible de faire une distinction à cet égard.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Lorsque les patrons ont des ouvriers, ce qui est fort rare, ils les emploient à raison de tant par journée.

12- *Si les sous-entreprises faites d'ouvrier à ouvrier, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont usitées dans le canton ; indiquer quelles en sont les espèces ?*

Ces opérations sont inconnues dans le pays . Celui qui entreprend un travail le fait lui-même ou, s'il se fait aider pour l'exécution de ce travail, il paie l'ouvrier employé par lui à la journée.

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

La longueur de l'hiver réduit certains travaux aux deux tiers au moins de l'année.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

Le défaut ou le mauvais état des routes rend la propriété peu fructueuse et l'industrie impossible. Ainsi, on pourrait quelquefois exporter des foins, des pommes, du beurre, surtout si notre route départementale était viable. Faute de ce moyen de communication, nos rapports avec le chef-lieu du département sont presque nuls. Les Espagnols et les bouchers qui fréquentaient nos foires les ont abandonnées faute de pouvoir emmener d'une manière commode les bestiaux achetés par eux.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

Il n'existe aucune sorte d'association.

16- *Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association ?*

L'industrie étant presque nulle, toute association devient impossible.

17- *Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, hospices etc. ?*

Nulle pour notre canton.

18- *Quels seraient les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation ?*

L'achèvement de la route départementale dite du Col de Port est l'unique moyen de développer un peu l'industrie dans notre canton. Cette route est notre unique planche de salut. Non seulement elle est nécessaire à l'exportation de nos denrées et à notre commerce, mais encore elle serait fréquentée par les étrangers dont les voitures ne peuvent passer sur cette route, dans l'état d'imperfection où elle se trouve actuellement. Le chemin d'Aleu à Soulan doit également fixer l'attention de l'administration. Il est inouï que les charrettes ne puissent pas aller prendre les pierres aux carrières même alors que la chose est très possible et qu'il s'agit d'une exploitation considérable. Il est à remarquer surtout que la distance d'Aleu au Castet est très courte.

19. *Quel est le nombre et l'espèce des institutions de prévoyance et de secours mutuels existant dans le canton en faveur des ouvriers ou patrons ? Quelles sont les conditions fondamentales des règlements de ces institutions ? Quels sont les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres affiliés ?*

Il n'y en a aucune.

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

L'ouvrier de la ville est sous tous les rapports aussi avancé que partout ailleurs mais celui des campagnes est illettré à quelques rares exceptions près.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

Bonne en général.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

Le pays offre peu de ressources pour l'instruction professionnelle. Ce n'est qu'en s'expatriant que l'ouvrier peut acquérir les connaissances nécessaires à son état, si toutefois il tient à devenir ce qu'on appelle un bon ouvrier.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

En été, le travail commence à 6 heures du matin au moins et finit à 7 heures du soir. Au printemps et en automne, il est d'une durée moindre parce que les jours sont plus courts.

24- *Quelles sont les industries qui, au point de vue hygiénique, exercent une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent ?*

Il n'y a, dans le canton, aucun travail qui par sa nature puisse préjudicier à la santé des travailleurs.

25- *Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel ?*

Il n'y a point ici de travail de nuit.

26- *Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?*

La réponse aux deux questions précédentes rend cette question nulle.

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

Cette situation est très précaire. La cause en est à l'influence des saisons

qui rend très souvent la récolte illusoire. Ainsi, celle de pommes de terre, qui est la plus essentielle du canton, manque cette année, sinon en totalité comme cela a eu lieu en 1845 et 1846, mais en très grande partie. L'absence de cette récolte est la plus grande calamité qui puisse affliger le pays.

Privé de cette denrée, sa principale et souvent son unique nourriture, l'habitant du canton de Massat se trouve réduit aux abois. Manquant des ressources pécuniaires que peut offrir ailleurs l'industrie, comment peut-il pourvoir à sa subsistance ? Comment, surtout, pourra-t-il payer ses impôts et ses patentes qui, il est essentiel de le signaler ici, sont exorbitants pour le pays et nullement en rapport avec ses ressources ? Le propriétaire est obligé lui-même, en de telles circonstances, de vendre son bétail pour vivre et la terre se trouve alors privée de ses moyens d'engrais.

28- *Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?*

Le morcellement de la propriété est tel dans le canton qu'elle se trouve par cette raison même parfaitement cultivée. Mais la longueur de l'hiver qui détruit une partie de la semence, mais l'irrégularité et l'inconstance des saisons si fréquente dans les pays de montagne réduit le rendement de la propriété à la plus mince valeur et souvent, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, à presque rien. Le meilleur ou plutôt l'unique moyen de remédier à ces déceptions de l'agriculture serait d'ouvrir de nombreux ateliers de travaux publics soit sur notre route départementale, soit sur les chemins vicinaux.

Ces travaux, en versant un peu de numéraire dans le pays, faciliteraient la subsistance des pauvres, si nombreux dans le canton. Les chemins résultant de ces travaux favoriseraient le commerce et l'industrie et l'habitant du canton n'aurait pas alors besoin de s'expatrier pour trouver un moyen d'existence.

29- *Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration vers les villes des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ?*

La population du canton est tellement considérable, l'industrie et les ressources en tout genre si peu de chose que, si une partie de la population n'émigrerait pas pendant la morte saison, il lui serait impossible non seulement de payer ses impôts, mais de vivre.

Cette condition d'existence lui est imposée : 1° parce que, comme nous l'avons dit plus haut, la population est relativement trop considérable pour le pays, 2° parce que la longueur de l'hiver la condamne à une oisiveté qui lui est préjudiciable sous tous les rapports, 3° enfin parce que les neiges dévorant quelquefois une partie des récoltes, le paysan trouve dans l'émigration l'unique moyen d'obvier à ces éventualités souvent désastreuses.

CANTON D'OUST

1- *Quelles sont les industries du canton ?*

Deux forges, quatre carderies.

2- *Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ?*

Hommes : pour les forges, 18. Enfants : pour les carderies, un.³

Nombre des ouvriers appartenant au pays, nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire : néant⁴.

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

Vers 15 ans.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

Néant. Excédent d'ouvriers.

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

Exploitation des marbres, des mines de plomb, de cuivre et de fer ; il y a de belles carrières de pierre de taille, on pourrait y établir utilement des fabriques de drap qui pourraient être alimentées des laines du pays et de celles d'Espagne.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

Deux forges à la catalane qui chôment les $\frac{3}{4}$ de l'année. Les carderies exploitent seulement les laines du pays et uniquement pour l'usage des ménages.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

Il n'y a au pays que des terrassiers au prix de 1 franc la journée. Maçons et menuisiers : 2 francs. Le salaire des femmes est de 0 franc 50 centimes. Les enfants ne sont pas employés. Le manque de travail

³ Il manque de toute évidence des hommes pour les carderies, et peut-être des femmes.

⁴ « Néant » a été porté dans les deux colonnes.

au pays oblige les ouvriers terrassiers à s'expatrier pendant six mois de l'année.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

A un ouvrier seul, 130 francs, au ménage indiqué, 330 francs.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

Condition médiocre sous le rapport de l'habitation et de la nourriture ; ils sont habillés d'étoffe fabriquée au pays.

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

Les menuisiers et les forgerons sont les plus aisés et ceux que l'indigence frappe le plus sont les terrassiers.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Néant.

12- *Si les sous-entreprises faites d'ouvrier à ouvrier, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont usitées dans le canton ; indiquer quelles en sont les espèces ?*

Néant.

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

Quatre mois. La diminution du prix des fers occasionnée par l'introduction des fers étrangers et, en ce qui concerne les carderies, elles fabriquent seulement les laines pour le vêtement des paysans ; l'excédent des laines est vendu à l'intérieur.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

L'introduction des fers étrangers quant aux forges et le manque d'usines pour fabriquer des draps en ce qui regarde les carderies. Le manque de numéraire empêche l'établissement des fabriques de drap.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

Non.

16- *Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association ?*

Aucune.

17- *Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, hospices etc. ?*

Néant.

[Les colonnes 18 et 19 n'ont pas été remplies.]

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

10 sur 100 pour les hommes. Néant pour les femmes.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

Assez satisfaisant.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

Non. En y créant des établissements.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

8 heures.

24- *Quelles sont les industries qui, au point de vue hygiénique, exercent une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent ?*

Il n'y en a pas.

25- *Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel ?*

Néant.

26- *Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?*

La création d'établissements industriels.

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

Les intérêts agricoles sont en souffrance.

28- *Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?*

Les nouvelles méthodes d'exploitation et établir des canaux d'irrigation.

29- *Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration vers les villes des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ?*

Nous n'en connaissons pas, attendu qu'il y a beaucoup trop de bras pour travailler au pays.

CANTON DE SAINTE-CROIX

1- *Quelles sont les industries du canton ?*

L'agriculture est la seule industrie du canton. En général, chaque famille exploite son terrain.

2- *Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ?*

Hommes : 200. Femmes : 100. Enfants : 50.

Nombre des ouvriers appartenant au pays : 350.

Nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire [néant].

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

A douze ans. Il n'y en a pas.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

Le pays pourrait occuper un plus grand nombre de bras dans l'agriculture.

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

L'exploitation des plâtres et autres minerais.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

Il n'y en a point.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

Dans l'agriculture, l'homme gagne pour salaire 0,90 francs par jour, la femme et les enfants 0,60.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

1°/ Un ouvrier seul 324 francs. 2°/ 360 francs.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

Ils ont tous leur habitation propre ; ils se nourrissent en ménage et sont assez mal vêtus, quoique proprement. Le logement est généralement propre et sain ainsi que la nourriture

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

L'agriculture est une des branches où l'aisance est la plus grande. Il n'y a pas d'autre industrie.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Verbal.

12- *Si les sous-entreprises faites d'ouvrier à ouvrier, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont usitées dans le canton ; indiquer quelles en sont les espèces ?*

Néant.

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

Huit mois. Intempérie des saisons.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

L'industrie agricole est en décadence par le peu de crédit qu'on y attache.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

Il n'en existe pas.

16- *Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association ?*

Elles pourraient s'appliquer à des défrichements et des reboisements.

17- *Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, hospices etc. ?*

Néant.

18- *Quels seraient les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation ?*

Le crédit.

19. *Quel est le nombre et l'espèce des institutions de prévoyance et de secours mutuels existant dans le canton en faveur des ouvriers ou patrons ? Quelles sont les conditions fondamentales des règlements de ces institutions ? Quels sont les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres affiliés ?*

Néant.

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

L'instruction est à peu près nulle. Dix sur 100.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

Bonne.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

On ne s'en occupe pas. Des comités.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

Dix heures.

24- *Quelles sont les industries qui, au point de vue hygiénique, exercent une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent ?*

Il n'y en a point.

25- *Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel ?*

Il n'y en a point.

26- *Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?*

Néant.

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

En souffrance.

28- *Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?*

Défrichements. Amélioration des chemins.

29- *Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration vers les villes des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ?*

Le crédit.

La présente enquête a été faite en présence des maires, patrons et ouvriers du canton de Sainte-Croix.

A Sainte-Croix, le 17 septembre 1848.

Le suppléant du juge de paix.

CANTON DE SAINT-LIZIER

1- *Quelles sont les industries du canton ?* 2- *Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque industrie, en hommes, femmes, enfants de moins de 16 ans ?*

1 fabrique de verre : 34 hommes, 8 femmes, 6 enfants.

2 fabriques de papier à mécanique : 17 hommes, 9 femmes, 3 enfants.

1 carderie : 1 homme, 2 femmes.

37 fours à plâtre : 87 hommes, 26 femmes, 3 enfants.

11 fours à tuile : 21 hommes.

15 moulins à farine : 31 hommes.

5 moulins à huile : 5 hommes.

2 moulins à plâtre : 2 hommes.

5 scieries : 5 hommes.

6 constructeurs de bateaux : 6 hommes.

Totaux : 209 hommes, 45 femmes, 12 enfants.

6 charpentiers, 10 menuisiers, 9 charrons, 44 maçons, 5 tonneliers, 7 tailleurs de pierres, 23 forgerons, 6 couteliers, 5 serruriers, 63 tisserands, 20 cordonniers, 4 plâtriers, 28 tailleurs d'habits, 3 charbonniers, 16 boulangers, 4 bouchers, 3 charretiers.

Nombre des ouvriers appartenant au pays : 227.

Nombre des ouvriers qui n'y ont qu'une existence temporaire : 39.

3- *A quel âge les enfants, filles et garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage ? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage ?*

L'apprentissage pour les enfants des verriers dure de 12 à 22 ans. Il commence pour certaines professions à 14 ans et à 18 ans pour d'autres et dure d'un à trois ans. Il y a très peu d'apprentis, de 20 à 30.

4- *Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?*

La ressource principale des habitants du canton est dans l'agriculture. La propriété étant très divisée, presque tout le monde est propriétaire, mais comme cette ressource est insuffisante pour un très grand nombre, on en cherche une autre dans une profession industrielle accessoire. A peu d'exceptions près, tous ceux qui exercent une des professions énumérées dans la première colonne sont en même temps agriculteurs. Les femmes et les filles filent à la quenouille pendant la mauvaise saison et font fabriquer des étoffes de laine qui servent à vêtir la famille ou des toiles dont on vend une partie.

Le nombre de bras est suffisant pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie ; il serait à désirer que certaines industries accessoires les occupassent plus longtemps, notamment la fabrication du verre, du plâtre, des tuiles et briques et la construction des bateaux.

5- *Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?*

Il serait à désirer que l'emploi du plâtre devint plus général en agriculture, de manière à pouvoir alimenter sa fabrication, qui pourrait avoir une bien plus grande extension.

On pourrait établir d'autres filatures de laine.

Le marbre qui se trouve dans la commune de Prat, s'il était exploité, pourrait être transporté par la rivière du Salat, navigable à partir de ce point, ce qui contribuerait à favoriser la construction des bateaux dans la commune voisine de Lacave.

La commune de Prat offre les ressources nécessaires pour

l'établissement d'une faïencerie : terre propre à cette fabrication à proximité, plâtre pour les moules, combustible.

6- *Quelle est l'importance des fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité ?*

La fabrication du verre est la plus importante du canton par le nombre d'ouvriers qu'elle occupe, soit dans la fabrication du verre, soit dans le transport des matériaux, du combustible et des produits.

La fabrication du papier, quoique sur une petite échelle, est plus prospère. Chacune des deux fabriques, avec une machine d'une dimension d'un peu plus de moitié des machines communes, produit entre 150 et 200 kilogrammes de papier par jour ou 39 000 à 52 000 kilogrammes par an, à raison de 260 jours de travail. Le prix moyen du kilogramme de papier peut être porté à 80 centimes. Cette production pourrait être aisément augmentée, soit en augmentant le nombre des heures de travail, soit en multipliant les machines, une plus grande force motrice que celle qui est employée existant déjà. Les débouchés manquent.

Les autres industries sont sans importance.

7- *Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen du salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?*

Verrerie : ouvriers qui fabriquent le verre, de 3 à 5 francs par jour ; autres, de 1 franc 20 à 1 franc 60 ; femmes, 0 franc 60 à 0 franc 80 ; enfants, 0 franc 75.

Papeterie : hommes, 1 franc 25 à 1 franc 50 ; femmes, 0 franc 60.

Plâtriers : 2 francs 50.

Menuisiers, charpentiers, maçons, 2 francs.

Bouviers, 3 francs.

Manouvriers, journaliers, 1 franc ; femmes et enfants au-dessous de 16 ans, 0 franc 50. Lorsqu'ils reçoivent la nourriture, le salaire est de moitié.

Les tailleurs sont nourris et payés, à 0 franc 40 à 0 franc 50.

8- *Quel est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?*

Il y a une grande distance entre ce qui est et ce qui devrait être. Les degrés de gêne ou de misère sont infinis. La pomme de terre étant la base de la nourriture du pauvre, de l'agriculture surtout, celui qui a des pommes de terre à manger n'est point regardé comme misérable, surtout s'il peut y joindre un peu de maïs, du blé sarrasin, du lait et du jardinage. La valeur de la nourriture d'un homme, de ses vêtements, de son loyer, devrait être de 280 francs ; d'un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge, de 400 francs.

9- *Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture, du vêtement ?*

L'ouvrier qui n'est point propriétaire n'a pas son existence assurée. Il risque de ne pouvoir subvenir à ses besoins personnels et moins encore à ceux de sa famille. Heureusement, c'est une exception ; presque tous ont une maison, de la terre, un peu de bétail.

10- *Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence ?*

L'aisance la plus grande est parmi les cordonniers, les forgerons, les charpentiers et maçons ; la moins grande parmi les constructeurs de bateaux, les fabricants de plâtre, les tisserands, les tuiliers.

11- *Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers ?*

Les ouvriers verriers sont toujours engagés pour la campagne ; le salaire est fixé par jour. Les ouvriers papetiers sont pris à la journée ou au mois. L'apprentissage du tailleur se paye 30 francs par an et dure 2 ans ; du tisserand 20 francs et un an ; du maçon, 30 francs et un an ; du cordonnier, 40 francs et 18 mois. Les charpentiers et maçons travaillent quelquefois à forfait mais le plus souvent à la journée.

12- *Si les sous-entreprises faites d'ouvrier à ouvrier, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont usitées dans le canton ; indiquer quelles en sont les espèces ?*

Le marchandage est inconnu dans le canton.

13- *Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année ; le temps, les chances et les causes habituelles et accidentelles de chômage de chaque industrie ?*

La fabrication du verre dure dans le canton de 3 à 4 mois par an. L'insuffisance du combustible et de l'écoulement des produits la restreint à ce temps. Les mêmes ouvriers font une autre campagne de trois mois dans la Haute-Garonne.

La fabrication du papier utilise, terme moyen, 260 jours par an. Le chaumage (*sic*) a pour cause les jours de fête, les fortes gelées, les crues d'eau extraordinaires, les accidents dans les digues ou machines.

La fabrication du plâtre dure activement 3 mois dans la commune de Betchat et un mois dans celle de Prat. Cette durée est en rapport avec les débouchés.

La fabrication des tuiles et briques est très restreinte comparativement au nombre des fours, faute de débouchés.

La plupart des autres industries ne s'exercent qu'accessoirement à l'agriculture.

Ainsi le taux des patentes n'est pas généralement en rapport avec l'importance de la plupart des industries. Il arrive souvent qu'on aime mieux abandonner une profession que payer la patente imposée.

14- *Quelle est la cause première de prospérité ou de décadence de telle ou telle industrie du canton ?*

La fabrication du verre n'est pas dans un état de prospérité. Le profit le plus certain est pour les ouvriers salariés. Elle souffre de l'insuffisance du combustible et des débouchés, ce qui ne lui permet de travailler que pendant 3 à 4 mois de l'année. La cherté du combustible, la difficulté des transports, le mauvais état des routes, la place dans des conditions inférieures à celles d'autres fabriques rivales.

La fabrication du plâtre et des tuiles et briques souffre du manque de direction et d'association qui laissent subsister une concurrence désastreuse.

La construction des bateaux s'éteint parce que ce genre de construction n'est plus usité pour les transports sur les canaux les plus proches.

La fabrication du papier est celle qui est la plus prospère.

15- *Existe-t-il dans le canton des associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations ?*

Il n'en existe pas.

16- *Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association ?*

Aucune.

17- *Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, hospices etc. ?*

Ce n'est que dans la maison de santé départementale, à Saint-Lizier, qu'existe (*sic*) des ateliers (*sic*) de tisserands où sont employés 6 ouvriers qui ne travaillent que pour les besoins de l'établissement, sans influence marquée sur le travail libre.

18- *Quels seraient les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation ?*

Améliorer l'agriculture et les voies de transport.

19. *Quel est le nombre et l'espèce des institutions de prévoyance et de secours mutuels existant dans le canton en faveur des ouvriers ou patrons ? Quelles sont les conditions fondamentales des règlements de ces institutions ? Quels sont les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres affiliés ?*

Il n'en existe pas.

20- *Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes ?*

L'instruction est peu répandue parmi les travailleurs. 25 hommes et 4 femmes sur 100 savent lire et écrire.

21- *Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse ?*

L'instruction morale et religieuse est assez satisfaisante grâce aux soins et au zèle des desservants et des instituteurs. Ceux-ci ne sont pas tout ce qu'ils pourraient et devraient être. Il est à désirer qu'en améliorant leur condition, on puisse en trouver qui aient plus d'influence et d'autorité salutaires.

22- *S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle ? Quels seraient les moyens de la développer ?*

Il n'y en a pas d'instruction professionnelle autre que l'apprentissage. Il serait à désirer que les instituteurs puisassent dans les écoles normales des notions suffisantes d'agronomie et qu'ils pussent les répandre dans les communes.

23- *Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour ?*

Le nombre d'heures consacrées au travail de chaque jour est de plus de 12 heures pour les forgerons qui battent l'enclume avant le jour ; de 10 heures pour les maçons, charpentiers, travailleurs de terre, journaliers, plâtriers, menuisiers ; d'environ 12 h pour les tailleurs, papetiers ; de 12 à 14 h pour les verriers.

Cela n'empêche pas que, dans les diverses industries, ceux qui travaillent pour leur compte ne le fassent pendant plus longtemps. Il y en a qui travaillent à la pièce.

24- *Quelles sont les industries qui, au point de vue hygiénique, exercent une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent ?*

Les industries peu favorables à la santé sont le plâtrage et la fabrication du plâtre.

25- *Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel ?*

Les verriers, fabricants de plâtre et de tuiles, les charbonniers travaillent la nuit. Il n'est pas démontré que ce travail produise de mauvais effets.

26- *Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?*

Ces moyens, quant aux effets du plâtre ou de la fabrication du plâtre, sont inconnus ou n'existent pas.

27- *Quelle est la situation actuelle des intérêts agricoles ?*

Les intérêts agricoles sont en souffrance parce que la routine est généralement à la place de la science, des bonnes méthodes, des bons instruments ; que le grand morcellement des propriétés s'oppose à des assolements convenables. Nulle précaution contre la grêle, le débordement des cours d'eau. Point d'irrigation alors qu'il serait facile d'en établir sur une grande échelle. Les fumiers sont mal tenus, tour à tour lavés ou desséchés ou séjournant dans les étables et écuries jusqu'au moment d'être portés sur les terres. Absence de capitaux, taux élevé de l'impôt sur le sel dont l'emploi est nécessaire pour les bestiaux. Les étables et écuries ne sont pas assez aérées ni dans des conditions de propreté favorables à la santé des animaux. Il y a peu de propriétés assez étendues pour pouvoir établir une rotation de culture bien entendue et donner de bons exemples. Tous les propriétaires qui le pourraient ne le font pas, par ignorance ou incurie.

28- *Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?*

Le redressement, l'endiguement des cours d'eau dont les crues extraordinaires sont très nuisibles. L'irrigation en grand au moyen d'une direction, d'une association et de secours et encouragements.

29- *Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration vers les villes des travailleurs des campagnes et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie ?*

Faire naître l'attrait vers l'agriculture par l'instruction professionnelle, non seulement dans les fermes-écoles, accessibles à un petit nombre de travailleurs, mais encore dans les écoles primaires ; par l'augmentation des produits au moyen de l'irrigation principalement, par la diminution du labeur à l'aide des bonnes méthodes, des bons instruments et des précautions prises contre les inondations, la grêle etc... ; par les encouragements et les honneurs accordés aux agriculteurs en élevant leur condition et leur donnant une plus haute idée de leur profession et de leur rang dans la société, rang qui aujourd'hui est regardé au yeux des gens de métier surtout, comme de beaucoup inférieur au leur, par la diminution des impôts, de celui du sel notamment.

Nota. Ces trois dernières questions sont traitées dans un mémoire joint au tableau⁵.

Claudine Pailhès

⁵ Mémoire qui, malheureusement, n'a pas été conservé.

